

CHALLENGE INTERNE À DISTROFF



Pétanque : joute amicale dimanche

Le Pétanque-club de Distroff organise son challenge de la municipalité ce dimanche 3 mai au boulodrome de la rue du Stade. Ce n'est pas un concours officiel, mais une joute amicale qui a pour but premier de promouvoir la pétanque à Distroff et concerne uniquement les licenciés du club et les habitants de la localité invités, ce jour-là, à venir taquiner le cochonnet en toute convivialité. Inscriptions sur place dès 13 h 30 et jet du bouillon à 14 h 30. Participation à 2 € par joueur. Les équipes comprendront un joueur licencié du club auquel sera associé un joueur non licencié ou deux joueurs non licenciés de Distroff. Les boulistes se présentant seuls auront la possibilité de former des équipes sur place. Buvette et restauration.

Photo RL

PRÉVENTION À DISTROFF



Défibrillateur mode d'emploi

La commune de Distroff, en partenariat avec les secouristes français Croix Blanche de Richemont, organise une initiation au défibrillateur samedi 9 mai, de 14 h à 17 h 30, au centre culturel de la localité. L'objectif, pour les participants, est d'apprendre à reconnaître une victime inconsciente, qui ne respire pas, à mettre en place un défibrillateur et suivre ses instructions et à pratiquer un massage cardiaque externe. Cette initiation, ouverte à tous, est gratuite.

Photo d'illustration RL

DIMANCHE À BOUSSE

Vide-greniers place des fêtes



Le collectif d'animations culturelles de Bousse (CAC) organise un vide-greniers ce dimanche 3 mai, à partir de 7 h 30, sur la place des fêtes et la rue des Ecoles de Bousse. Le tarif sera de 2,50 € le mètre linéaire. Buvette et restauration sur place. Contact : tél. 03 87 73 92 35, après 19 h.

Photo RL

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.
Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Auriol (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

À NOTER

Travaux rue d'Uckange

Guénange : dans le cadre de travaux prévus par la DIR Est district de Metz sous l'emprise de l'ouvrage autoroutier, au niveau de la rue d'Uckange à Guénange, la circulation routière sera bloquée entre le 5 mai et le 10 juin prochains. Les accès seront bloqués de part et d'autres de l'ouvrage, la circulation sera autorisée vers les bords de Moselle depuis la RD 60, ou depuis la rue de la Moselle à Guénange. La société SAERT SAS sise à Benfeld est chargée des travaux et assurera l'installation de panneaux depuis les carrefours amont et aval de la zone.

Vide-greniers à Sainte-Scholastique

Guénange : l'association des parents d'élèves des écoles Sainte-Scholastique et Clair Matin organise un vide-greniers dans la cour de l'école primaire Sainte-Scholastique le dimanche 3 mai, de 9 h à 17 h.

Loto de l'UNC à Bertrange

Guénange : l'UNC de Guénange-Bertrange organise un loto le dimanche 3 mai à la salle Jacques-Martin de Bertrange. Ouverture des portes à 12 h 30 et début des jeux à 14 h 30. A gagner, des bons d'achat de 50 à 400 €, trois paniers garnis, trois jambons désossés. Il y aura également une tombola avec dix lots de 20 à 50 €. Le prix du ticket est fixé à 1 €.

Chroniques de Vie et Culture

Guénange : le numéro 56 des "Chroniques d'histoire locale" de Vie et Culture vient de paraître. Il est en vente au prix de 6 € au bureau de tabac Bosquet, place de la République, aux Caves de S-Matthieu, zone Bellevue, ou auprès d'un membre du comité.

Assemblée générale de la CLCV

Guénange : l'assemblée générale de la CLCV se tiendra le mardi 28 avril, à partir de 18 h 30, au centre social Louise-Michel. Les adhérents qui le désirent pourront renouveler leur carte à partir de 18 h et retirer leur reçu pour "dons aux œuvres".

LOUDRENNE

Un rendez-vous avec la mode et la musique



En tout huit mannequins amateurs ont présenté avec élégance et raffinement la collection de vêtements d'inspiration victorienne de la styliste CatSith. Photo RL

L'association ACT (Art, Culture et Tolérance) a lancé, ce vendredi, son programme culturel à la chapelle de Breistroff-la-Petite.

Une trentaine de personnes ont assisté au spectacle qui alliait défilé de mode et musique rock. Huit mannequins amateurs présentaient avec élégance et raffinement la collection de vêtements d'inspiration victorienne de la styliste CatSith.

Cette présentation était rythmée par le concert du groupe Room Me et sa chanteuse-compositrice Anne-Sophie Remy à la

voix envoûtante, accompagnée à la guitare par Pascal Hasche en duo acoustique. Le groupe, qui s'inspire du rock des années 60-70, a produit deux EP (*Dirty Hôtel* et *Too Lake*).

Le week-end, les visiteurs ont pu redécouvrir la collection de vêtements sur cintres et à travers une exposition photos.

Le prochain spectacle de l'association aura lieu le samedi 9 mai, à 15 h, et s'adressera à un jeune public avec *Zélie et les Zorglubes*. Une exposition d'illustrateurs est programmée les samedi 9 et dimanche 10 mai de 10 à 18 h.

VECKRING

Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2015 auront lieu le lundi 4 mai et le mardi 5 mai de 15 h 30 à 17 h. Les personnes concernées devront se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Ce sera l'occasion rêvée pour les futurs écoliers de mettre un premier pied dans les locaux...

GUÉNANGE

Apprendre à apprendre

Le centre social propose un accompagnement à la scolarité. Une équipe formée de salariés (Fatiha, Romain et Mylène) et de bénévoles (Johanna, Valérie et Nathalie) a en charge une douzaine d'enfants, à raison de deux séances d'une heure trente par semaine. Il s'agit de proposer une action qui puisse offrir appui et ressources aux enfants qui souhaitent un suivi personnalisé. La méthode d'apprentissage se caractérise par son côté ludique. *Scrabble*, dominos, logiciels informatiques... L'objectif est d'apprendre en s'amusant. Le contenu des cours se caractérise par deux principaux modules : l'apprentissage de la lecture, et apprendre à apprendre. L'objectif est donc d'aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir, élargir leurs centres d'intérêt et de valoriser leurs acquis.

À noter que ce projet est partagé avec l'APSG. En effet, le centre social s'occupe d'élèves des écoles primaires de Saint-Matthieu et de l'école du Bois, tandis que l'APSG a en charge des collégiens.



Fatiha, Romain et Mylène sont très appréciés des enfants. Photo RL

BOUSSE

Un été mémorable se prépare

Dans le cadre des activités estivales proposées par la municipalité, plusieurs possibilités seront offertes aux jeunes Boussois cet été. Ainsi deux semaines Macadam jeunesse organisées par la Communauté de communes de l'Arc Mosellan se dérouleront à Bousse pour les jeunes de 10 à 15 ans. La première semaine du 27 au 31 juillet sera tournée vers les activités sportives telles que handball, kayak, pêche et autres sports à découvrir. La seconde du 3 au 7 août associera théâtre le matin et activités sportives l'après-midi. Pour cette semaine d'initiation théâtrale animée par des professionnels, douze places sont disponibles.

Il est possible également de participer aux semaines Macadam Jeunesse dans d'autres lieux de l'Arc Mosellan. Ces semaines (culturelles, sportives, séjours itinérants...) sont destinées aux élèves scolarisés en CM2, en collège ou au lycée en 2014-2015. Cette offre est uniquement réservée aux enfants domiciliés dans l'une des vingt-six communes de l'Arc Mosellan ou scolarisés dans l'un des établissements scolaires du territoire. La participation des familles est de 50 € pour les semaines sportives et culturelles, et de 175 € pour la semaine itinérante. Outre ces deux semaines, la commune de Bousse organise



Tout un panel d'activités est proposé pour l'été aux jeunes Boussois. Photo RL

Cette offre est uniquement réservée aux enfants domiciliés dans l'une des vingt-six communes de l'Arc Mosellan ou scolarisés

dans l'un des établissements scolaires du territoire. La participation des familles est de 50 € pour les semaines sportives et

culturelles, et de 175 € pour la semaine itinérante. Outre ces deux semaines, la commune de Bousse organise

un stage canoë-kayak du 17 au 21 août, pour les 8-14 ans. Au programme, balades en kayak sous l'œil vigilant des animateurs les après-midi, du lundi au jeudi (14 h-16 h) et une journée découverte avec pique-nique le vendredi. Une participation de 20 € sera demandée aux familles lors des inscriptions qui se feront au club de kayak, rue de la Moselle. Le nombre d'inscrits est limité à douze (06 76 06 52 54). Quant aux plus jeunes de 3 à 11 ans, ils seront accueillis par le centre aéré qui ouvrira ses portes du 5 au 24 juillet.

Pour les plus grands, la mairie propose des jobs d'été en travail administratif ou au service technique de la commune. Ce panel d'activités devrait permettre aux jeunes de Bousse de trouver des loisirs enrichissants et de passer de beaux moments de vacances. Les renseignements et dossiers d'inscription sont disponibles en mairie, et les inscriptions se feront à partir du 2 mai.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Taxes communales : les taux ne changeront pas

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le maire, Pierre Rosaire, a présenté le budget 2014 de la commune et différents petits travaux qui seront réalisés prochainement.

Taxes communales : les trois taxes communales restent inchangées par rapport à l'année précédente. Le taux de la taxe d'habitation reste donc à 13,39 %. Celui du foncier bâti à 13,62 % et celui du foncier non-bâti à 51,89 %. Par contre la base d'imposition affectée par le département sera augmentée, comme chaque année.

Budget primitif : le maire a présenté le budget primitif de fonctionnement. Celui-ci s'équilibre entre les dépenses et les recettes à 1 580 886 €.

Les points les plus importants du budget d'investissement ont été détaillés, comme les travaux à la maternelle pour 120 000 €, l'achat d'une forêt pour 10 000 € ou la pose d'un columbarium pour 30 000 €. Il s'équilibre en dépenses-recettes à 1 062 293 €.

Travaux et subventions

Les terrains de tennis ayant près de vingt ans d'âge, leur revêtement était devenu friable, rendant impossible la pratique de ce sport. Il a été décidé de confier à l'entreprise Cré-Tennis la réalisation d'un nouveau revêtement en béton poreux, d'une superficie de 648 m², pour un montant de 43 559,32 € TTC. Afin de protéger les habitations de l'arrivée de ballons depuis le city stade, un nouveau filet très résistant va être installé, sur une longueur de 37 m, par la société Mobidif, pour un



Afin d'empêcher l'arrivée des ballons depuis le city-stade, celui-ci va être équipé de filets très résistants. Photo RL

montant de 8507,71 € TTC. Un mât équipé d'un luminaire à LED, sera installé sur le skate-parc.

Le maire a invité Claude Muller, trésorier du Handball-club Bousse-Luttange-Rurange Arc Mosellan à présenter aux conseillers municipaux un bilan de la vie du club. Il a commenté le nombre de sportifs inscrits et l'excellente école d'arbitrage, la situation sportive du club, qui évolue au plus haut niveau régional et vient d'accéder aux quarts de finale de la coupe de France de handball 2015, et enfin, les frais qu'entraînent l'évolution du club à ce niveau. Après avoir écouté cette présentation, l'ensemble des élus ont accepté la dotation d'une somme de 4700 €, dont 700 € exceptionnel au Handball-club Bousse-Luttange-Rurange.

Autres subventions : ASCL, 34 000 € ; Bigophones, 1 800 € ; Donneurs de sang, 500 € ; AAPMA La Rousse, 817 € (dont 250 € pour la journée pêche) ; Association animation, 3 000 € ; Judo, 2 000 € ; Amicale du personnel, 2 300 € ; sortie classe de neige, 1 330 € ; sortie Vigy pour l'école : 250 € ; subvention aux étudiants, 1 000 €. Le tout pour, un montant de 51 697 €.

Informations fiscales pour travailleurs frontaliers

L'association Citoyens de Distroff (CdD) organise des sessions d'informations fiscales concernant les travailleurs frontaliers (France-Luxembourg). Une de ces sessions se déroulera à la salle des fêtes de Bousse le mardi 12 mai, à 20 h.

METZERVISSE

Enquête Insee : conditions de vie des ménages

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise, entre le 4 mai et le 27 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans la commune de Metzervisse, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc bien ce dispositif. La commune remercie par avance les habitants sollicités du bon accueil qu'ils voudront bien réserver à cette enquête.

Nouveaux horaires de la mairie

A compter du lundi 4 mai prochain, les horaires d'ouverture de la mairie changent et seront les suivants : lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, mardi fermée au public, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. La permanence du maire et des adjoints sera assurée les lundi et jeudi de 18 h à 19 h.

Mairie fermée

La mairie de Metzervisse sera exceptionnellement fermée le vendredi 15 mai prochain.

NÉCROLOGIE

Mme Yvonne Gali



GUÉNANGE. — Nous venons d'apprendre le décès de Mme Yvonne Gali, née Bruvasse, survenu à Guénange le 27 avril.

Née le 7 juin 1943 à Lyon, elle était agent des impôts à la retraite.

Épouse de M. Yves Gali, depuis 1967, la défunte avait deux enfants, Sébastien et Florence, et deux petits-enfants, Marion et Charlene.

Une cérémonie de recueillement aura lieu ce mercredi 29 avril, à 9 h 30, au centre funéraire de Yutz.

Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.

Mme Madeleine Noël



BOUSSE. — Nous apprenons le décès de Mme Madeleine Noël, née Pierrot, survenu dans la commune le 28 avril à l'âge de 80 ans.

Native de Suriauville (Vosges), le 8 mars 1935, Madeleine Pierrot avait épousé Lucien Noël en 1967 à Nancy. De cette union sont nés trois enfants : Jean-Pierre, Jérôme et Astrid qui ont permis au couple de cajoler quatre petits-enfants. La défunte était domiciliée à Bousse.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 mai, à 10 h, en l'église Notre-Dame à Bousse, et seront suivies de l'incinération. Toutes nos condoléances à la famille.

EN BREF

Reports de collectes ménagères

• En raison des « ponts de mai », la collecte des ordures ménagères et des sacs de tri transparents est amenée à être reportée ou avancée dans les communes de l'Arc Mosellan. Le planning de ramassage est accessible sur www.arcmosellan.fr ou sur simple demande auprès de Magali, technicienne environnement (tél. 03 82 83 21 57).

• Fermeture exceptionnelle des locaux de la Communauté de communes de l'Arc Mosellan le vendredi 1^{er} mai, vendredi 8 mai, lundi 25 mai.

À l'exception de ces périodes, les bureaux sont ouverts les lundis, mardis, jeudis de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, les mercredis de 8 h à 12 h, et les vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.